

Qu'est-ce que c'est ?

L'Atlas de la Biodiversité Territoriale est une démarche menée à l'échelle d'une structure intercommunale lui permettant de connaître son patrimoine naturel afin de mieux le préserver et le valoriser.



Par qui ?

Cette démarche est pilotée par la collectivité avec l'aide financière de l'Etat, l'appui technique d'experts pluridisciplinaires et la participation des citoyens.

Comment ?

L'Atlas établit l'inventaire et la cartographie de la faune, de la flore et des espèces à enjeux.

Il engage la mobilisation des acteurs locaux visant le partage des connaissances et l'appropriation des enjeux.

Il permet d'identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité du territoire.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
HAUTE-SAOIE



Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

Les résultats en quelques chiffres

	Mammifères	Reptiles	Amphibiens	Oiseaux	Libellules	Papillons	Plantes
							
Espèces présentes en Vallée d'Abondance	47	8	5	122	25	135	1470
Espèces présentes en Haute-Savoie	88	15	16	350	69	148	2500
Mailles occupées (Total 927)	51,1%	7,6%	11,3%	87,7%	4,1%	39,9%	52,4%
Espèces à enjeux (protégées/menacées)	20 chauves-souris protégées	7 protégées	4 protégées	34 menacées	5 menacées	3 protégées	45

NB : «Mailles occupées» = au moins 1 observation de présence d'1 espèce disponible dans 1 base de données

Certains groupes restent peu connus (sauterelles, coléoptères, mollusques, araignées, insectes aquatiques) ou méconnus (poissons, abeilles sauvages, fourmis, champignons, lichens).

Synthèse des espèces à enjeux flore



Sabat de venus A. Dejean

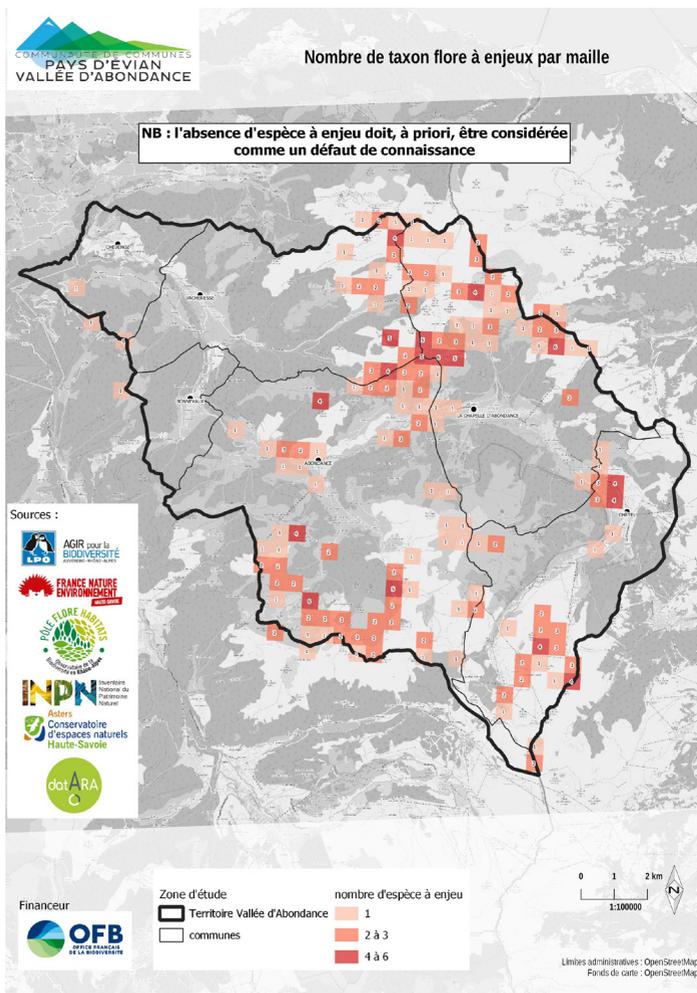


Dauphinelle élevée



Gagée jaune

La synthèse des données permet de faire ressortir les espèces rares et protégées qui nécessitent notre attention. Les cartes montrent les secteurs du territoire où elles se concentrent. Quelques espèces à enjeux sont illustrées en images.



Synthèse des espèces à enjeux faune



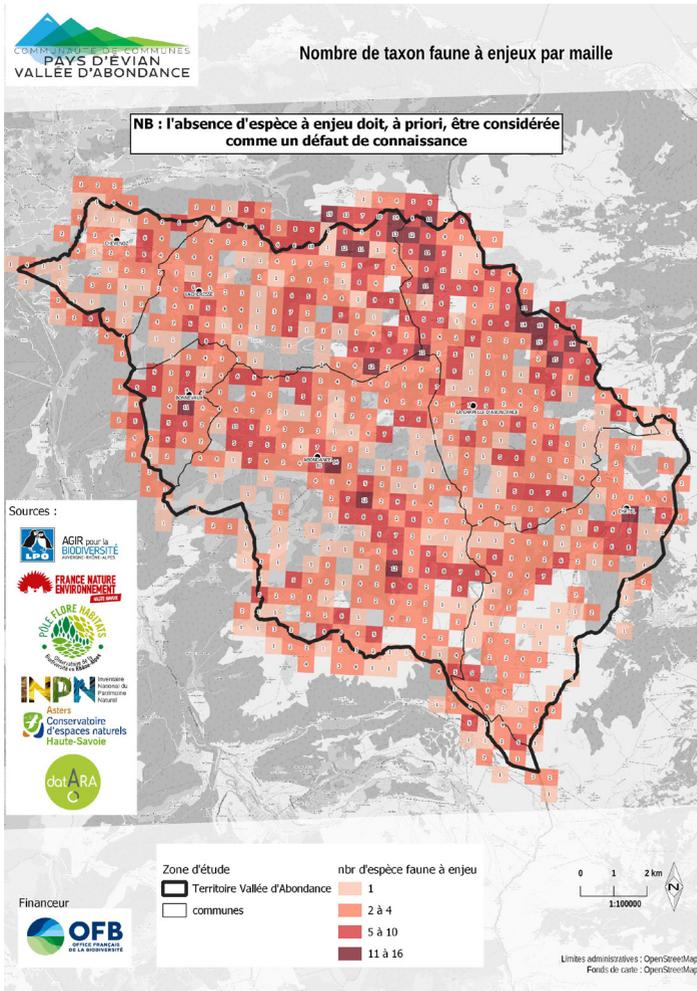
Pic tridactyle V. Gouilloux



Apollon V. Bajart



Tétras Lyre P. Charrière



Agrion hasté A. Gubentif



Lézard des souches V. Dallazuana



Sérotine de Nilsson C. Lavorel

Comment préserver la biodiversité du territoire ?

EN CONSIDÉRANT SA PRÉSENCE PARTOUT ET EN TOUT TEMPS ET EN AGISSANT EN ÉCO-CITOYEN

9 objectifs pour la collectivité et ses citoyens :

- **Créer une trame de vieux bois en forêt** afin de maintenir et augmenter la quantité de bois mort ainsi que d'arbres âgés et sénescents. Faire évoluer les modes d'exploitation des forêts afin d'en améliorer la résilience.
- **Adopter des principes d'agroécologie** permettant de maintenir et d'améliorer la diversité floristique des prairies et de préserver les alpages, les haies, les vergers et tous les petits milieux, humides et secs, réservoirs d'une biodiversité dite « auxiliaire de l'agriculteur ».
- **Protéger des sites remarquables** par la gestion concertée de certaines unités paysagères hébergeant une flore ou une faune remarquables.
- **Limiter la fréquentation et le dérangement** en considérant que notre présence dans certains milieux naturels peut perturber le cycle de reproduction d'espèces sensibles.
- **Préserver la biodiversité de proximité**, celle qui s'est adaptée à notre mode de vie, dans nos bâtiments comme dans nos jardins et espaces verts.
- **Réduire la pollution lumineuse**, source de perturbation pour de nombreuses espèces en agissant autant sur l'éclairage des bâtiments publics et des voiries que sur l'éclairage de nos façades et jardins.
- **Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes** qui menacent la biodiversité autochtone.
- **Maintenir et restaurer les corridors biologiques** indispensables au brassage génétique des populations.
- **Communiquer et inviter chaque habitant à agir.**



Tél. 04 50 74 57 85
environnement@cc-peva.fr